



Pessac le 1^{er} avril 2010

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS
DES QUARTIERS ET COMITES DE
BIENFAISANCE ET FÊTES
Groupement déclaré sous le n°3240
Agréé protection de l'environnement

Siège social : Moulin de Noës
46 rue Laurenson 33600 PESSAC
✉ 17 avenue André Danglede
☎ 05 56 45 55 51
www.federation-quartiers-pessac.com
Courriel : federation@federation-quartiers-pessac.com
Identifiant Siret : 409 549 896 00028

Monsieur le Maire de Pessac
Mairie de Pessac
Place de la Vème République
33604 PESSAC CEDEX

~~~~~  
Objet : C2D Pessac Composition de la catégorie 3 issue de la Mission CDD  
Référence : Votre courrier daté du 8 mars 2010 réf : TC/GL  
P.Jointe : Une annexe  
Notre réf. : FscqP-2010-016  
~~~~~

Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 17 décembre 2009 et sur votre proposition, a créé un Conseil de Développement Durable à Pessac, sur la base du rapport de la mission de réflexion et de proposition que vous m'avez confiée dans ce but.

En matière de composition de ce Conseil, a été notamment retenue, pendant la période transitoire de 2 années, la proposition d'intégrer au titre de la catégorie 3 - Organisations et associations de la vie pessacaise – 10 membres volontaires de la mission précitée servant de levier pour la mise en œuvre du C2D de Pessac.

Je vous adresse, en annexe, la liste de ces 10 personnes.

En me tenant à votre disposition pour des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, ***Monsieur le Maire***, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

D. LESTYNEK

Destinataire : cf. supra 1ex. (fdC2Dcat3-010-16mair)

Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.

LISTE DES VOLONTAIRES CATEGORIE 3 ISSUS DE LA MISSION CDD

(Annexe à la lettre du 1^{er} avril 2010 fdC2Dcat3-010-16mair FscqP-2010-016)

Les membres de la Mission qui se sont portés candidats au C2D au titre de la catégorie 3 pour la période transitoire de 2 ans sont:

1/ Mme Françoise Aramendy,

2/ M. Saïd Bizine,

3/ M. Olivier Blanc,

4/ M. Jacques Boutet,

5/ Mme Sylvie Bridier,

6/ M. Nicolas Chambre,

7/ Mme Catherine Dalm,

8/ M. Jacques Da Rold,

9/ Mme Josyane Perez,

10/ M. Jacques Tapin.



W332000666